

## **SEANCE DU 2 JUIN 2016**

### **MARCHÉ / AMENAGEMENT DE LA COUR DE L'ECOLE**

Vu les devis reçus concernant l'aménagement de la cour de l'école publique.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- décide de retenir l'offre de l'entreprise GONNORD pour un montant de 29 553.80 € hors taxes, soit 35 464.56 € TTC.
- précise que cette offre pourra avoir des variantes,
- autorise Madame le Maire à signer le marché.

### **REPAS DU 14 JUILLET**

Le conseil municipal décide d'organiser un repas champêtre pour les habitants de la commune. Une participation financière sera demandée aux personnes hors commune, 12 € pour les adultes et 6 € pour les enfants de moins de 12 ans.

### **CHEMIN RURAL DE LA CROIX DE BEAUCE**

Madame le Maire fait part au conseil du courrier reçu des Sociétés Le Prieuré de la Dive et Loire Compost Environnement concernant la rénovation d'un tronçon du chemin rural de la Croix de Beauce, qui se situe entre leurs deux exploitations dont l'aménagement serait pris en charge en totalité par les deux entreprises.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et vote par : 12 voix pour, 1 contre et 1 blanc,

- Approuve le projet de rénovation d'un tronçon du chemin rural par les entreprises.
- Autorise les entreprises à réaliser les travaux à leurs charges sous réserve de respecter la qualité des matériaux proposés pour la réalisation de la structure (scarification, reprofilage et finition) et prendre en compte le trafic et manœuvre des poids lourds.